



COMMUNE D'OUROUX-SUR-SAONE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 Octobre 2017

L'an deux mil dix-sept et le douze du mois d'octobre à 20 H 30, le conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Michel DESMARD, Maire.

Etaient Présents : MM. DESMARD – NICOLAS - GILET – Mme POROT - M. OHNET- Mmes JOURNEAUX – DALLEREY – BONNARDIN - CAILLET –M. DALLEREY – Mmes PELLETIER - BURTIN – M. CHALOT – Mme CARRETTE– MM. CARLOT – BURDIN – Mme GUENOT – M. MATHEY – Mmes HATOT-THOUVIGNON.

Excusés : Mme Corinne JUILLLOT a donné pouvoir à M. CHALOT – M. David GUINOT a donné pouvoir à M. OHNET.

Absent : M. Christophe THEVENIAUX

Le conseil municipal réuni le 12 octobre 2017 à 20h30 sous la présidence de son Maire, Jean-Michel DESMARD, a pris les décisions suivantes :

Lecture du compte rendu de la séance précédente du 28/06/2017 par Mme JOURNEAUX - Adopté à l'unanimité ;

- Décide de revaloriser le taux de la taxe d'aménagement à 3,5 % sur l'ensemble du territoire communal. Unanimité ;
- Donne un avis favorable au projet pédagogique primaire « JUDO » pour un montant de 525 € pour l'année 2017 et 450 € pour l'année 2018. Unanimité ;
- Donne un avis favorable au projet pédagogique primaire « ESCRIME » pour un montant de 899,20 € pour l'année 2018. Unanimité ;
- Donne un avis défavorable à la demande de subvention de l'association Red Stars Baseball club de Baudrières et Saint Germain du Plain. Unanimité ;
- Donne un avis défavorable à la demande d'aide financière du Secours Populaire Français. Vote 21 pour, 1 abstention ;
- Donne un avis défavorable à la demande d'aide financière de la Fondation de France Centre Est. Vote 21 pour, 1 abstention ;
- Charge M. le Maire de régler la participation communale SYDESL 2017 pour un montant de 3 622,00 €. Unanimité ;
- Décide de la coupe forêt 2018, taxe affouage 10 € – choix des garants. Unanimité ;
- Autorise une demande d'emplacement le mardi matin place de l'église pour la vente de sacs. Unanimité ;
- Décide de vendre les parcelles communales privées cadastrées B 859 et B 860 en partie, au prix de 5.00 € le m2, AL 192 en partie au prix de 1.00 € le m2. Dit que tous les frais notariés et de bornage seront à la charge de l'acquéreur. Vote 21 pour, 1 contre ;
- Réserve la salle « Roger ROCHET » le vendredi 09 au samedi 10/03/2018 à titre gratuit à l'association « Dessine-moi la Réa » pour l'organisation d'un défilé de mode. Unanimité ;
- Accorde une subvention exceptionnelle à l'école maternelle à hauteur de 70 € afin de financer une collecte de matériel et fournitures scolaires, en faveur des écoles sinistrées de Saint Martin et Saint Barthélémy. L'acheminement de cette collecte sera prévu par voie postale. Unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Demandeurs d'emploi : 166

- Effectifs rentrée scolaire 2017/2018 : maternelle : 103 – primaire : 202 ;
- Suppression des contrats aidés ;
- Subvention FIPDR non retenue ;
- Visite gens du voyage cet été sur l'ancien terrain de camping ;
- Centre angioplastie le combat continu ;
- Félicitations à M. THOUVIGNON Denis chef de Centre pompiers à Tournus ;
- Réalisation d'une étude par la Communauté de communes Terres de Bresse avec KPMG concernant la fiscalité professionnelle unique ;
- Repas personnes âgées dimanche 15/10/2017 ;
- Point des travaux réalisés salle « Roger ROCHET », préau école primaire ;
- Cours informatique 40 personnes ;
- Emplois saisonniers 2017 satisfaisants ;
- Nouvelle directrice à l'école maternelle ;
- Semaine du goût au Restaurant Scolaire.

REMERCIEMENTS DIVERS

Séance levée à 21h45.

OUROUX-SUR-SAONE, le 16 octobre 2017.

Mme DALLEREY Nathalie
Secrétaire de séance



Jean-Michel DESMARD
Maire,

